

La communauté de communes soutient la modernisation de l'hôpital.

Thématique : Santé

Publié le : **02/03/2026**

L'intercommunalité poursuit ses engagements en matière de santé.



Jeudi 26 février (2026), le conseil communautaire a validé deux délibérations importantes pour consolider l'offre de santé sur le territoire. Un engagement fort en faveur de la modernisation du centre hospitalier. Un soutien financier global de plus de 5,8 millions d'euros.

Le projet de modernisation

Le centre hospitalier intercommunal du Vercors et de l'Isère (CHIVI) engage un vaste projet de modernisation et d'extension sur le site de Saint-Marcellin.

Ce projet répond à plusieurs enjeux majeurs :

- Adapter l'offre hospitalière aux soins ambulatoires (entrée et sortie du patient sur la journée), en augmentant la capacité d'accueil en hôpital de jour et en améliorant les flux patients.
- Moderniser les équipements et fluidifier l'accès au centre de consultations non programmées (CCNP).
- Regrouper et améliorer des services : consultations spécialisées, périnatalité, etc.
- Améliorer l'accessibilité du site pour les véhicules de secours, les usagers, les professionnels et fournisseurs.

Le projet de modernisation implique deux opérations foncières :

- L'acquisition des locaux de La Poste, voisins directs de l'hôpital.
- Le déplacement de l'EHPAD, dans le prolongement de la maison intercommunale de santé à Saint-Marcellin.

La version opérationnelle du CHIVI modernisé est prévue pour mi-2030.

Le soutien de la communauté de communes

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté soutient le projet du CHIVI car il revêt un intérêt majeur pour le territoire et ses habitants.

Le projet renforce l'accès aux soins par :

- La réduction des délais de consultation grâce au renforcement du plateau de spécialistes.
- Le développement de l'hôpital de jour et du centre de consultations non programmées.

Le projet renforce l'attractivité du territoire :

- La modernisation de l'outil hospitalier constitue atout pour les recrutements médicaux (hospitaliers comme libéraux).
- L'offre de soins est désormais un critère majeur d'installation sur un territoire. Tant pour les particuliers que pour les acteurs économiques.

Le soutien intercommunal se traduit par le vote de deux enveloppes financières lors du conseil communautaire du 26 février 2026. La première enveloppe de 2 000 000€ est une subvention d'investissement pour le projet de modernisation et d'extension de l'hôpital. Entre 2026 et 2030 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté versera chaque année, une subvention de 500 000€ au CHIVI.

La seconde enveloppe est une participation de la communauté de communes aux opérations foncières incluses dans le projet de modernisation. Elle est alimentée par la plus-value financière réalisée sur la revente d'un bâtiment industriel par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, via l'établissement public foncier local (EPFL). L'EPFL reversera cette somme sous forme de contributions au projet de modernisation de l'hôpital, à hauteur de :

- 449 770€ pour le déplacement de l'EHPAD.
- 667 100€ pour l'acquisition des locaux de La Poste.

Et des investissements souterrains...

En lien direct avec le projet de modernisation du centre hospitalier, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté engagera également des travaux importants de reprise des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale dans les rues adjacentes.

Et à quelques centaines de mètres, sur le site d'accueil du futur EHPAD, la communauté de communes créera des réseaux d'approvisionnement et d'évacuation des eaux.

Un programme d'investissement d'environ 2 700 000€ est prévu pour l'ensemble de ces travaux.